Monaco : sans titre de transport, deux Roumains descendent du train et décident de cambrioler une boutique

26/09/2015 à 21h06



La porte de l'enseigne monégasque Atelcom, avenue de Grande-Bretagne, a été fracturée vendredi dernier. Les deux voleurs comptaient dérober des téléphones portables et des ordinateurs haut de gamme, mais c'était sans compter les policiers de la Sûreté publique, qui les ont pris en flagrant délit. (…)

En exploitant les images de vidéosurveillance", note le président Florestan Bellinzona, "on vous voit arriver vers 4h05 à visage découvert. Soixante secondes après, M. a mis son capuchon de survêtement sur la tête et porte un panneau indicateur. Il est suivi par S., avec un tee-shirt sur la tête et ses mains enfilées dans des chaussettes pour ne pas laisser d'empreintes. Le panneau a servi de bélier pour fracturer la porte de la SARL spécialisée dans la personnalisation des mobiles…"

Le président dépeint ensuite un tableau accablant, où les présentoirs sont renversés et les tablettes et téléphones jetés sur le sol.

60.000 euros de produits

La partie civile évalue approximativement le préjudice “à quelque 60.000 euros et des produits les plus chers, plaqués or et diamants, détruits ou abîmés. Donc invendables”. Les raisons? Les deux détenus avouent que le magasin était “l’occasion qui a fait le larron…”

> *“D’autant que nous sommes descendus du train en gare de Monaco sur ordre du contrôleur parce que nous n’avions pas de billets. Ce n’était pas notre destination…”*

Le président remarque que la version diverge. “Au cours de votre interrogatoire par les policiers, vous avez déclaré :

> ***“ venir d’Italie pour chercher du travail en France. Mais comme nous étions sans argent, on est passé par Monaco pour voler… “.***

“Est-ce si important?”

Les prévenus contestent pareilles déclarations et dénoncent la mauvaise traduction de l’interprète. “Est-ce si important?”, demandent-ils. Le président est excédé. “À chaque question, vos réponses sont différentes et c’est au tribunal de juger de l’importance des questions.

D’ailleurs, quelle était l’affectation des téléphones?”

– “Les vendre en Italie pour se faire de l’argent, déclarent les deux Roumains.

– Depuis quand êtes-vous en France?

– On a quitté notre patrie depuis une semaine pour aller à Vérone, où une personne nous avait promis un emploi…”

Déjà connus d’Interpol

– “Avez-vous déjà eu des problèmes avec la Justice, car vous êtes connus d’Interpol ?

-En Autriche…”, reconnaît M. (…)

Source